



AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ

AVIS DE PROMULGATION

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, DIRECTEUR GÉNÉRAL ET
SECRETÉAIRE-TRÉSORIER DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ,

QUE:

À la séance extraordinaire du 21 mai 2020, le Conseil municipal de Sainte-Justine-de-Newton a adopté le règlement numéro 363 intitulé : "RÈGLEMENT N° 363 RELATIVEMENT À L'ÉLARGISSEMENT DES POUVOIRS ET OBLIGATIONS DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRETÉAIRE-TRÉSORIER".

En raison du contexte sanitaire actuel, ce règlement est disponible pour consultation sur demande au préalable adressée au directeur général et secrétaire-trésorier.

DONNÉ À SAINTE-JUSTINE-DE-NEWTON CE HUITIÈME JOUR DU MOIS DE
JUN DEUX MILLE VINGT.

Joel Kra, directeur général et secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION (article 420)

Je, soussigné, Joel Kra, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie que j'ai publié le présent avis à l'Hôtel de ville et sur le site internet de la Municipalité le 8 juin 2020.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce huitième jour du mois de juin deux mille
vingt.

Joel Kra, directeur général et secrétaire-trésorier